Présentation de l'Orchestre

L'Orchestre National de Lille est une association loi 1901, créée en janvier 1976 de la volonté de la Région Nord – Pas de Calais devenue Hauts-de-France et de l'Etat. Elle est subventionnée par la Région Hauts-de-France, l'Etat, la Métropole Européenne de Lille et la Ville de Lille.

Depuis cette date, il s'est imposé comme un Orchestre de référence, défendant l'excellence au plus près de tous les publics. Aujourd'hui composé de 99 musiciens et porté, depuis septembre 2016, par l'énergie communicative de son Directeur musical Alexandre Bloch, l'Orchestre ne cesse de développer un projet ambitieux autour de la musique symphonique. Le nouveau Directeur musical de l'ONL, Joshua Weilerstein, prendra ses fonctions en septembre 2024.

Fidèle à sa mission de diffusion, l'Orchestre interprète le grand répertoire symphonique, le répertoire lyrique grâce à sa collaboration avec l'Opéra de Lille ainsi que la musique de notre temps en accueillant des compositeurs en résidence. Dans toutes les facettes de sa programmation, l'Orchestre invite des chefs et solistes internationaux ainsi que les jeunes talents pour faire vivre le répertoire : baroque, classique et contemporain. Parallèlement, il programme des cycles de concerts et d'évènements tournés vers tous les publics : ciné-concerts, concerts Flash à l'heure du déjeuner, Famillissimo. Chaque année, le Lille Piano(s) Festival propose un temps fort à la programmation éclectique dédiée à tous les claviers. Ne manquez pas en juillet "Les Nuits d'été", notre rendez-vous estival.
Autour des concerts, l'Orchestre National de Lille propose de nombreux rendez-vous : préludes musicaux, conférences, rencontres avec les solistes et les chefs d'Orchestre en bord de scène, répétitions ouvertes…

Afin de s'ouvrir au plus grand nombre et de développer la mixité des publics, l'Orchestre propose des formats innovants tel que le "Just play", véritable plongée au cœur du travail d'Orchestre.
Des ateliers d'éveil musical pour les tout-petits aux concerts étudiants, l'ONL a toujours placé l'auditeur de demain au cœur de son projet en développant des moments adaptés, ludiques et pédagogiques autour de la musique.
C'est ce même esprit d'ouverture qui anime les ateliers proposés pour les personnes porteuses d'un handicap.

L'accessibilité est un pilier du développement des projets et de la communication de l'ONL. Le site internet est en cours de refonte actuellement pour que chaque futur auditeur, porteur de handicap ou non, soit à l'aise et le plus autonome possible. Le parcours du spectateur est sans cesse réinterrogé sous le prisme de l'accessibilité.

L'Orchestre a enregistré plus de trente opus salués par la critique et souvent récompensés. Des partenariats forts avec les médias régionaux, nationaux et transfrontaliers lui permettent de bénéficier de relais réguliers et de (re)-transmissions de concerts qui démultiplient son audience. L'Orchestre est doté d'un studio numérique audiovisuel de haute technologie qui élargit son horizon en termes d'enregistrement, de diffusion et d'innovation.

Chaque année, l'Orchestre se produit au sein de l'Auditorium du Nouveau Siècle à Lille, dans sa région, en France et à l'étranger. Depuis sa création, il a ainsi irrigué musicalement près de 250 communes des Hauts-de-France dans une démarche exemplaire de décentralisation. En véritable ambassadeur de sa région et de la culture française, il a été invité à se produire dans plus de 30 pays sur quatre continents.

Note

Le candidat doit justifier d'une expérience reconnue en communication dans le domaine culturel en fournissant une liste de clients-références et en indiquant les missions précises réalisées dans le cadre de ces engagements.

Il fournira une note d'intention sur l'appréhension de sa mission, en explicitant le positionnement de l'Orchestre National de Lille (ONL) et l'esprit de la communication d'un Orchestre symphonique à fort rayonnement.

Il précisera également par écrit la méthode de travail, le temps disponible par semaine pour l'ensemble de cette mission, les moyens humains et matériels mis à disposition de l'ONL. Il devra préciser le nom d'un interlocuteur référent unique.

Le prestataire transmet un prévisionnel détaillé par support. En fonction du montant de sa prestation, il indiquera clairement le poids de cette mission en pourcentage de son chiffre d'affaires.

Les offres sont à rendre au plus tard le **8 janvier 2024.**
En cas de sélection un brief aura lieu entre le 15 et le 19 janvier 2024. Le candidat s'assure de sa disponibilité sur cette période pour mener à bien la mission dans le délai imparti.

Lot 3 - **Site Internet** *– Durée 12 mois*

Objet de la consultation

La consultation a pour objet la reprise, l'exploitation et le développement d'un nouveau site internet www.onlille.com dont le domaine, propriété de l'Orchestre National de Lille, est actuellement hébergé chez one.com.

3-A Reprise et exploitation du site onlille.com

La reprise du site et son exploitation devra respecter scrupuleusement la ligne graphique mise à disposition à cet effet et la charte d'accessibilité établie.

De manière générale, le prestataire devra :

- Assurer le bon fonctionnement du site pendant toute la durée de la mission,
- Procéder à un Backup journalier, afin d'éviter toutes pertes de données issues d'un problème du serveur,
- Procéder à la Veille et au référencement du site afin de garantir au site une visibilité maximale,
- Adapter le site aux plateformes mobiles actuelles et autres plateformes,
- Gérer les inscriptions et désinscriptions à la newsletter
- Accorder à chaque programmation, aux évènements exceptionnels, aux chefs, aux solistes et aux partenaires une visibilité adaptée,
- Maintenir la cohérence d'une ligne graphique existante

Il assurera une veille technique (sur les serveurs et sur le site) et devra être en mesure de régler au plus vite tout incident survenu empêchant le bon fonctionnement du site.

Le prestataire a en charge le web design du site dans la cohérence de la saison ainsi que l'actualisation et la mise à jour de tous les contenus rédactionnels dans le cadre de la nouvelle saison. En voici le détail sans que la liste soit exhaustive :

- Actualités,
- Programmes
- Calendriers
- Présentation des chefs, des invités, des orchestres, des salles, des tournées,
- Intégration des éléments, créations de nouvelles fiches concerts et informations fournis par la billetterie pour la promotion et la vente en ligne

Il assure la mise en ligne de promotions, d'événements, et de façon détaillée de la conception, la réalisation et l'exécution de :

Il est en charge de la partie technique liée à toutes les missions et il est force de proposition d'innovations en termes d'arborescence.

Durée de la mission et calendrier des prestations

La mission s'étend sur une durée globale de 12 mois. Elle débute en février 2024 et se termine fin février 2025, sous ~~la~~ réserve de l'entièreté de sa réalisation. Sous réserve d'une bonne compréhension des enjeux, objectifs et d'un travail collaboratif efficient.

Un calendrier détaillé de sorties des rubriques sera remis en début de mission. Chacune des prestations doit être exécutée selon ce calendrier prévisionnel que le prestataire s'engage à respecter.
Le rythme et la fréquence des échanges, en vue d'aboutir au lancement du nouveau site, sont à déterminer à l'initiative du prestataire, conjointement entre le prestataire et la responsable du digital de l'ONL.

Engagement du prestataire

Pour un fonctionnement optimal, il est demandé au prestataire de nommer un référent capable de répondre sur tous les objets de la mission aux demandes de l'Orchestre National de Lille.

Le prestataire s'engage auprès de l'Orchestre durant la mission, en étant présent à chaque rencontre de communication qui aura trait au lancement ou à la présentation d'un livrable.

Il s'engage à être disponible, à fournir une adresse électronique et un numéro de téléphone portable sur lequel il sera joignable dans un délai de 3h.

Il s'engage également à la mise à disposition de toutes les compétences nécessaires à la bonne exécution des prestations détaillées dans le présent document.

Le prestataire et ses éventuels partenaires sont responsables de la préservation de la confidentialité des documents et des informations qui leur ont été confiés.

L'ONL acquiert la pleine et entière propriété des prestations remises par le prestataire, dans le respect des dispositions législatives et réglementaires sur la propriété artistique.

L'utilisation du logo, de la charte graphique et de ses déclinaisons, est internationale sur tous les supports pour la durée fixée par le code de la propriété intellectuelle.

Le prestataire s'engage à livrer à l'ONL, à la fin de l'année d'exploitation, le code source intégral du site complet ainsi que des développements complémentaires le cas échéant (y compris Scripts côté serveur)

Modalité d'organisation

Le prestataire est placé sous l'autorité Blandine Lespinasse directrice de la communication et des relations publiques et d'Elsa Spiers Responsable de la communication digitale.
Il se conformera aux exigences techniques d'envoi et de réception de document en place à l'Orchestre National de Lille.
Il reçoit de sa part ou de la part d'autres intervenants désignés, toutes les instructions et informations nécessaires à l'exécution de ces prestations.
Pour effectuer ces missions, l'Orchestre National de Lille met à la disposition du prestataire :

- La programmation de l'Orchestre sur la saison concernée (œuvre, compositeur…) accompagnée des lieux de concert et de toutes les autres particularités connues…
- L'ensemble des textes musicaux qui seront utilisés et une description de l'esprit de la saison,
- Le détail des actions existantes ou en projet, qui seront menées avec les supports visuels et graphiques à créer,
- La liste des mentions ou notes obligatoires,
- Ses attentes et motivations en termes de notoriété ; le positionnement attendu,
- La segmentation de ces cibles existantes ou souhaitées,
- Les exemples de supports de communication de la saison précédente,
- La ligne graphique de la saison concernée, et les matériels nécessaires à la bonne exécution de la mission (vidéo, visuels, rédaction…)

Afin que la reprise puisse se faire de manière optimale les codes sources de tous les éléments développés par l'ancien prestataire seront remis au nouveau prestataire via un serveur FTP.

Modalité de réponses

Les offres seront remises au format électronique à l'adresse suivante : blespinasse@on-lille.com avant le 8 janvier.
Un accusé de réception vous sera envoyé par mail.

L'Orchestre National de Lille se réserve le droit de ne pas contracter à la suite de cette consultation.

Pour toutes questions, vous pouvez contacter :

Blandine Lespinasse – Directrice de la communication et des relations publiques
blespinasse@on-lille.com
03 20 12 82 40

Elsa Spiers - Responsable de la communication digitale
espiers@on-lille.com
03 20 12 82 40